



Direction régionale Occitanie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Salon International de l'Agriculture En Occitanie, l'énergie est dans le pré !

Toulouse, 27 février 2025 – A l'occasion du Salon International de l'Agriculture, qui se déroule actuellement et jusqu'au 2 mars, TotalEnergies en Occitanie réaffirme son engagement en faveur du secteur agricole.

Avec plus de 64 000 exploitations sur 3,2 millions d'hectares de surface agricole (chiffre 2020) l'Occitanie est la première région française en nombre d'exploitations agricoles. Leader en matière d'agriculture durable, elle est également la première région bio d'Europe et la première région pour les produits sous signe officiel de qualité et d'origine.

Fort de son agriculture diversifiée (fruits et légumes, élevage, viticulture, grandes cultures ...), l'Occitanie est un territoire propice au développement de l'**agrivoltaïsme** et à la production du **biogaz**. Ces technologies en développement, bien maîtrisées par les équipes de TotalEnergies permettent de combiner production d'électricité/biogaz et production agricole.

Agrioltaïsme, de quoi parle-t-on en Occitanie ?

L'agrivoltaïsme associe simultanément une production d'électricité photovoltaïque via des panneaux solaires et une production agricole sur une même surface. En Occitanie, **deux démonstrateurs** ont déjà été installés : à Villemoustaussou en périphérie de Carcassonne où une ombrière dynamique pilotable de 3 000 m² (avec une zone témoin non couverte) a pris place au-dessus d'une exploitation viticole et arboricole et une autre près de Montauban, là aussi au-dessus de cultures fruitières. Ces démonstrateurs expérimentaux permettent de collecter de la donnée qui vient enrichir les bases techniques et agronomiques de TotalEnergies pour continuer à proposer les solutions les mieux adaptées en fonctions des cultures, des terrains et des besoins des agriculteurs.

Mais c'est **dans l'Aude à Saissac** que cette nouvelle façon de produire de l'énergie s'illustrera avec la conduite d'un projet d'agrivoltaïsme sur une parcelle de 35 ha de faible qualité agronomique pâturée par des ovins. Ce projet s'inscrit dans une volonté de l'exploitant d'améliorer la protection de son cheptel face aux aléas climatiques et à la prédation.

Les avantages de l'agrivoltaïsme

Face aux aléas climatiques et au stress hydrique rencontré dans plusieurs départements ces trois dernières années notamment dans les Pyrénées-Orientales ou l'Aude, l'agrivoltaïsme contribue à soutenir et pérenniser les cultures et l'élevage. Les systèmes agrivoltaïques protègent en effet les cultures en minimisant les conséquences liées à la grêle, au gel, au vent fort ou à la canicule (baisse de la température au sol durant les périodes estivales). L'ombrage permet également de favoriser le bien-être animal et de réduire la consommation d'eau pour l'irrigation et donc potentiellement améliorer les résiliences des cultures et le rendement des récoltes.

Autre avantage agronomique à l'échelle de la parcelle, l'agrivoltaïsme permet de cibler des terres à faible potentiel et peu productives en favorisant l'orientation vers de nouvelles cultures ou filières moins exigeantes (comme les légumes secs sur le bassin toulousain par exemple).

Enfin, pour un agriculteur, l'agrivoltaïsme permet de disposer d'un revenu complémentaire qui peut aider au maintien économique d'une exploitation, faciliter la transmission familiale ou apporter des capacités d'investissements supplémentaires à l'exploitant.

« En ciblant un territoire comme l'Occitanie qui est déjà confronté à d'importants défis agronomiques et climatiques, l'agrivoltaïsme peut être un levier fort pour préserver et renforcer l'activité agricole tout en permettant de relocaliser une production d'énergie décarbonée sur notre territoire. Durabilité de notre agriculture locale et souveraineté énergétique, c'est l'approche gagnant-gagnant en laquelle nous croyons. » commente **Sylvain Panas**, Directeur régional TotalEnergies Occitanie.

Le Biogaz, une source d'énergie bas carbone, renouvelable et locale

Le biogaz est un gaz renouvelable produit par la méthanisation (fermentation) de déchets organiques d'origine végétale ou animale, collectés auprès des agriculteurs, des industries alimentaires et des collectivités locales. Une fois épuré, le biogaz devient du biométhane, un gaz qui a les mêmes propriétés que le gaz naturel et qui peut être injecté dans les réseaux de distribution ou utilisé comme carburant alternatif pour la mobilité terrestre et maritime (bioGNV ou bioGNL). Le digestat, co-produit de la méthanisation, peut être valorisé en tant que fertilisant organique à haute valeur ajoutée, en remplacement des engrais de synthèse.

BioRoussillon et BioQuercy, les pépites du biogaz en Occitanie

Deux unités de biométhanisation sont déjà en exploitation en Occitanie : BioRoussillon à Perpignan dans les Pyrénées-Orientales et BioQuercy à Gramat près de Cahors dans le Lot.

BioQuercy est la première à avoir été mise en service en 2017 ; 57 000 tonnes de déchets y sont traités chaque année. Avec une capacité de production annuelle de 16

GWh (site en cogénération), BioQuercy fournit du biogaz à 7 000 habitants et du fertilisant organique à une quarantaine d'agriculteurs du Lot.

BioRoussillon a été mise en service en 2020 ; 50 000 tonnes de déchets y sont traités chaque année. Avec une capacité de production annuelle de 47,5 GWh, BioRoussillon fournit du biogaz à 9 400 habitants et du fertilisant organique aux agriculteurs de 43 communes des Pyrénées-Orientales.

« En développant une filière de proximité, la production de biogaz participe au renforcement de l'autonomie énergétique de notre région et s'inscrit, tout comme l'agrivoltaïsme, dans une démarche à la fois vertueuse et servicielle pour le secteur agricole » complète **Sylvain Panas**.



BioRoussillon à Perpignan est implanté au pied du Canigou (66).

A propos de TotalEnergies en Occitanie

TotalEnergies contribue activement à la vie économique en Occitanie avec près de 1000 salariés dans la région. Au-delà de la distribution de carburant et de son réseau de 335 stations-services, la Compagnie a installé sur le territoire 1100 points de recharge pour les véhicules électriques. Elle y développe des actifs de production d'électricité renouvelable (éolien, solaire et hydroélectricité). Déjà près de 316 MW sont en exploitation et 26 MW en construction. TotalEnergies est également présente dans l'industrie et la distribution multi-énergies (électricité, gaz, pellets, biocarburants, produits pétroliers, etc).



Contacts TotalEnergies

Relations Médias en région Occitanie :

Laurence Got Villier : 06 78 21 54 30 laurence.gotvillier@totalenergies.com

Relations Médias : +33 (0)1 47 44 46 99 / presse@totalenergies.com / [@TotalEnergiesPR](https://www.instagram.com/TotalEnergiesPR)

Avertissement

Les termes « TotalEnergies », « compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont utilisés pour désigner TotalEnergies SE et les entités consolidées que TotalEnergies SE contrôle directement ou indirectement. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence à ces entités ou à leurs collaborateurs. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. Ce document peut contenir des déclarations prospectives. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TotalEnergies SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document. Les informations concernant les facteurs de risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats financiers ou les activités de TotalEnergies sont par ailleurs disponibles dans les versions les plus actualisées du Document d'Enregistrement Universel déposé par TotalEnergies SE auprès de l'Autorité des marchés financiers et du Form 20-F déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission ("SEC").